

Le contrôle de la validité des permis de conduire est effectué auprès de tous ceux qui sont susceptibles d'utiliser le véhicule du Comité.

Il porte sur la validité du permis de conduire (nombre de points permettant la validité du dit permis).

Il y a autant d'attestations à compléter que de conducteurs éventuels.

Être titulaire du permis de conduire depuis au moins 3 ans, et avoir au minimum 25 ans.

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je, soussigné (nom prénoms) :

Adresse :

Atteste sur l'honneur être en possession d'un permis de conduire B, D, E (merci d'entourer la ou les lettres qui correspondent à votre permis) n° :

Délivré par la préfecture de :

En date du :

Je confirme que mon permis est en cours de validité.

Je m'engage à signaler toute perte de validité avant le début de la mise à disposition.

Fait pour servir au besoin.

Fait à PARCAY-MESLAY, le

Nom du Club utilisateur :

Conducteur désigné (signature)